

Cercle des Nageurs de BERGERAC - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 22/23

RAPPORT MORAL

07 novembre 2023

Je tiens pour commencer à vous remercier de votre présence qui montre votre attachement au club, je tiens à remercier la Ville de Bergerac, la Communauté d'Agglomération du Bergeracoise (CAB), du Conseil Départemental de la Dordogne et de l'Agence National du Sport (ANS) pour leurs participations financières ou/et par le prêt de locaux ou de matériel. Je remercie nos sponsors qui participent à la vie du club et particulièrement Leclerc La Cavaille, Maître Prunille, le Crédit Agricole, Bureau Vallée et j'espère beaucoup d'autres rapidement ...

Comment vit notre Association ?

Nous sommes une association de loi 1901 à but non lucratif, dirigée par des bénévoles. Je les remercie du temps passé et de leur engagement envers le club.

Comme toute association, nous vivons grâce à nos adhérents et à leur implication dans le club (CA, les officiels, le co-voiturage pour les compétitions, leur présence pour l'organisation de compétitions ou d'événements du club ...).

Nous espérons pouvoir compter sur vous. Nous avons un besoin d'officiels (Chronométreurs, juges de virage, juges de nage, starter et juge arbitre) afin de répartir au mieux les tâches.

L'activité principale (l'activité de natation) est organisée par des professionnels (BESAN, DEJEPS, BEJPES, MNS, BNSSA ...) rémunérés par vos cotisations et par une subvention municipale.

Comment évolue notre Club ?

Nous avons eu de bons résultats de nos nageurs sur cette saison, qui seront explicités lors du rapport sportif.

Nous expérimentons cette année un changement au niveau de la saison sportive, en effet c'est la première année qu'elle se joue en année civile et nous visons peut-être des qualifications aux championnats de France.

Nous avons obtenu le label développement apprentissage ENF de la part de la FFN.

Ca récompense le professionnalisme de nos intervenants et l'implication des bénévoles qui s'occupent de l'association.

Nous avons une courbe ascendante de nos licenciés avec un pic cette année à 299 licenciés et 22 licences animations.

Nous avons mis en place cette saison deux événements sportifs, un meeting des Maîtres à Pâques et une eau libre à la fin des vacances d'été qui ont été appréciés et seront reconduits la saison prochaine.

Cette saison a été difficile en termes de résultat, puisque nous accusons un déficit de 9 000 €.

Nous mettons tous les outils de pilotage pour ne pas reproduire ce résultat sur les prochaines saisons.

Pour le moment nos comptes sont sains.

Comment fonctionne le Cercle des Nageurs ?

Le fonctionnement du club à plusieurs acteurs essentiels qui par leur sérieux et leur travail font la bonne marche de notre Association :

- l'équipe d'encadrement qui fait au quotidien la vie de notre Club
- les bénévoles du Conseil d'Administration qui assurent le très bon fonctionnement du CN BERGERAC.
- les parents qui dans leur rôle d'Officiels représentent le club sur les bords des bassins des différentes compétitions et en assurent le bon déroulement.
- La CAB, par la mise à disposition de créneaux d'utilisation des bassins
- la Ville de BERGERAC, par son soutien technique, qui aide au bon fonctionnement du club
- la municipalité de Bergerac, le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Agence National du Sport (ANS), par leurs subventions participent à notre gestion financière.
- Nos sponsors principalement Leclerc Le Cavaille, Maître Prunille, le Crédit Agricole et Bureau Vallée par soutien financier.
- La Fédération Française de Natation, la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation et le Comité Départemental de Natation 24 par leurs aides et conseils.

Je tiens à remercier vivement toutes ces personnes ou leurs représentants.

Alors, quel avenir pour notre Club ?

- Nous sommes dans une période charnière où nous attendons de connaître les infrastructures dans les prochaines années. Nous sommes prêts à faire progresser notre club vers des niveaux supérieurs si la CAB décide de mettre à disposition un complexe natatoire complémentaire permettant la pratique de la natation à haut niveau.
- La saison prochaine nous reconduisons :
 - Un meeting des Maîtres le 1^{er} avril
 - Une compétition d'eau libre fin août sur le port de BERGERAC
 - La continuation de recherche de nouveaux sponsors ou de mécènes
- Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire pour la saison 2024/2025

TARIFS DES LICENCES SAISON 2023 / 2024 ET PERSPECTIVES POUR SAISON N + 1

	1 séance / semaine		□	2 séances / semaine		□	3 séances / semaine		□	4 séances / semaine		□	5 à 6 séances / semaine		□
	2023 / 2024	N + 1		2023 / 2024	N + 1		2023 / 2024	N + 1		2023 / 2024	N + 1		2023 / 2024	N + 1	
ENF 1 (6/8 ans)	200 €	200 €	0 €	220 €	230 €	10 €									
ENF 2 (9/12 ans)	200 €	200 €	0 €	220 €	230 €	10 €									
PERF ADO	200 €	200 €	0 €	220 €	230 €	10 €	240 €	260 €	20 €						
PERF ADULTES	200 €	200 €	0 €	220 €	230 €	10 €	240 €	260 €	20 €	260 €	290 €	30 €			
COMPETITEURS JEUNES & JUNIORS													240 €	260 €	20 €
MAITRES													280 €	300 €	20 €

Pour conclure, je renouvelle mes remerciements à toutes et tous ici présents, vous qui marquez ainsi votre grand intérêt pour votre Association.

Philippe POU CET
Président du CN BERGERAC